



LES UNIVERSITÉS

Les plus anciennes universités d'Europe datent du Moyen Âge. Les méthodes d'enseignement mises au point dans ces universités sont la base de celles que nous utilisons encore dans nos écoles.

- Jusqu'au XIIe siècle, l'enseignement supérieur est donné dans les écoles des monastères* et dans celles des cathédrales*. Les étudiants qui fréquentent ces écoles sont des religieux. Les gens instruits de cette époque appartiennent presque tous à l'Église. Celle-ci s'occupe seule de l'enseignement. Les études ont pour but de mieux comprendre la Bible et les textes des auteurs chrétiens. À partir du XIIIe siècle, dans plusieurs grandes villes d'Europe, **des maîtres et des étudiants s'associent pour fonder une « université »**, c'est-à-dire une communauté scolaire qui ne dépend plus directement de l'Église. Ces universités accueillent les religieux, mais aussi les laïcs désireux de faire des études supérieures.
- **Les universités sont organisées en plusieurs facultés***. Les étudiants commencent leurs études par la faculté des arts*. Celle-ci assure les connaissances de base. Les étudiants ont ensuite le choix entre la théologie*, le droit canon*, le droit civil* ou la médecine. Comme aujourd'hui, pour obtenir un diplôme, il faut réussir des examens d'année en année. Il faut aussi rédiger un travail de fin d'études et le défendre en public.
- Dans les universités du Moyen Âge, **les professeurs mettent au point une méthode d'enseignement nouvelle et originale**. Cette méthode est toujours utilisée dans nos écoles. Au point de départ d'une leçon, il y a une question. Pour y répondre, il faut consulter les ouvrages écrits par les spécialistes du sujet. Cette lecture entraîne une discussion. À la fin de celle-ci, le professeur établit une conclusion. L'étudiant doit apprendre cette conclusion et être capable d'appliquer la méthode qui a permis de répondre à la question de départ.

La fondation de l'université de Louvain

Au XVe siècle, nos régions ne possèdent pas d'enseignement supérieur pour former les étudiants. Ceux-ci sont obligés de se rendre à l'étranger. En 1425, la décision est prise de créer une université à Louvain (Leuven), dans le duché de Brabant.

Le 9 décembre 1425, le pape Martin V (1417/1431) accorde au duc Jean IV de Brabant (1415/1427) l'autorisation d'ouvrir une université dans la ville de Louvain.

«... Malgré l'importance de la population qui habite le duché de Brabant et les régions voisines, il n'y a aucune université dans ces lieux. C'est pourquoi il nous a été demandé humblement d'y fonder une université. Après avoir enquêté, nous avons appris que la ville de Louvain est d'une ambiance calme et qu'elle dispose en abondance des biens nécessaires à la vie. Nous avons donc décidé que dorénavant il y ait dans cette ville une université avec toutes les facultés*. Nous avons décidé également que tous les docteurs, maîtres et étudiants y jouissent des mêmes libertés que celles accordées par l'Église* aux professeurs et étudiants des autres universités ...»

D'après Bulle d'érection de l'université de Louvain.

- ▼ Un cours d'université au Moyen Âge. Miniature* sur parchemin* extraite de Cicéron, *De la rhétorique*. Vers 1490. Bibliothèque de l'Université, Gand, manuscrit 10, folio 37 verso. D'après M. Smeyers, *L'art de la miniature flamande du VIIIe au XVIe siècle*, Tournai, La Renaissance du Livre, 1998, p. 12.

